



TENUE DES ELEVES

TENUE DE SPORT

- 1 paire de chaussures (de tennis ou basket) exclusivement réservée à l'EPS
- 1 short
- 1 maillot de sport
- 1 serviette éponge
- Le survêtement est vivement conseillé

TENUE DE LABORATOIRE

Pour les travaux pratiques de Physique-Chimie et de Sciences Naturelles, le port d'une blouse en coton est obligatoire. Toute blouse en tissu synthétique est formellement interdite. Prévoir également 10 paires de gants à usage unique.

- **Liste de matériel obligatoire spécifique à la spécialité STL (Première et Terminale)***
 - 2 blouses en coton
 - 1 propipette + poires
 - 1 spatule en acier inoxydable
 - 1 paire de lunettes de protection
 - 1 paire de gants de protection chimique
 - 1 barreau aimanté avec anneau central

**Ce matériel pourra faire l'objet d'une commande groupée à la rentrée scolaire*

- **Matériel obligatoire spécifique à l'option BLP (Seconde uniquement)**
 - 1 blouse en coton

TENUE D'ATELIER

- **Matériel indispensable**
 - 1 combinaison de travail
 - 1 paire de chaussures de sécurité

Pour les étudiants de BTS : il sera proposé à la rentrée scolaire une liste de matériels « individuels » obligatoires et dont le montant d'élève à 75 euros environ.

NB : Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève.